L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN 12 MARS

Charrues. Charrues. Charrues.

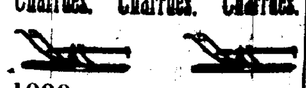

1000 Charrues City Valley.
1000 Charrues d'Avery, perfectionnées,
2000 Ramasse-coton, en acier,
2000 Charrues Calhoun et Peacock,
CULTIVATEURS,
POINTES DE CHARRUES,
FONTES DE CHARRUES, &c
— A vendre —
AUX PRIX DE FABRIQUES,
— PAR —
JNO. W. NORRIS & CO.,
17 fev—1m No 27 de la rue du Canal.

MOULIN A RIZ SONIAT,

SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES, A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

CE MOULIN a été construit par MM. Leeds & Co. sous la surveillance de M. F. McKinley, l'inventeur des pilons perfectionnés et qui depuis 30 ans monte des des machines du même genre dans la Caroline du Sud. Le charbon étant le seul combustible en usage et la bâtisse construite en briques, le danger d'incendie est presque nul. Un grand warehouse, bâti sur la Levée, et dans lequel on garde le riz qui arrive et qui part à l'abri de tout danger. En un mot, rien n'a été épargné par les constructeurs et les propriétaires pour en faire un moulin de premier ordre.
Pour plus d'informations, s'ad esser à
EMILE DUPRE,
Enc. Peters et Douane,
ou aux MM. SONIAT FRERES,
aux soins de J. LONG, Kennet P. O.
A vendre—Un moulin à cannes complet, sans les [illegible] bouilloires. 1er janv—3m

Pianos et Musique.

A. ELIE,

Musique, Pianos et Instruments,
16...RUE ROYALE...16
Entre Canal et Douane.
PIANOS PLEYEL, nouveau système en fer, et autres pianos;
Instruments de musique de tout genre,
Musiques françaises et italiennes de choix,
Grand assortiment de musique,
Le tout aux prix les plus réduits. Expédition sur [illegible]. 17 déc—[illegible]

Pianos, Musique et Instruments de Musique.

CHARPAUX & LOUBERE,

16 ......RUE ROYALE......16.
IMPORTATEURS de Pianos des plus célèbres manufactures de France et des Etats-Unis, tels que FAIVRE, JELMINI BORD,
Ces deux systèmes en fer, perfectionné et indépendant pour la bonne tenue de l'accord
PLEYEL, ERARD, HERZ, HAZELTON, CALENBERG et VAUPEL, &c., &c.
[illegible] assortiment de partitions, d'airs d'opéras détachés, de musique pour piano, violon, flûte et autres instruments, de méthodes, &c., &c.
[illegible] offert à des prix excessivement réduits.

INSTITUTIONS

Collége Classique et Commercial
183......RUE QUARTIER......183,
Entre Remparts et Bourgogne.
Directeurs:
Edw. C. HAYDEL——Chs BLÉTON.
Les pensionnaires seront l'objet des soins les plus [illegible]
[illegible] classique et commercial complet en anglais et [illegible] 31janv—1an.

A. CORDIER

[illegible] le bienveillant patronage de ses amis et du public pour l'INSTITUTION DE JEUNES [illegible] vient d'ouvrir au No 282 de la rue Dauphine, trois portes de Calhoun. [illegible] anglais et en [illegible] mathématiques [illegible] Classe du soir 17 janv—6m

Collége d'Etat de la Louisiane et Académie Militaire
Près d'Alexandria, Louisiane.
Fondé et soutenu par l'Etat de la Louisiane.
Pour renseignements, s'adresser à
D. F. BOYD, Surintendant.
[illegible]—1an à Alexandrie, Louisiane.

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE,
SUCCESSEUR DE Mme DERON,
No 135, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital
[illegible] pour plus de renseignements, se procurer [illegible] de l'établissement. 7 aout—1an

Collége de Ch. Caron,

Angle des rues Orléans et Remparts.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
Classes du jour pour garçons de 9 à 3 heures.
[illegible] du soir pour les grandes personnes de 6 à 8 h.
INSTRUCTION commerciale—Langues modernes.
[illegible] de $3 à $7 par mois.
[illegible] de $5 [illegible]

Banques, Cies. d'Assurances, etc.

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans.
Nlle-Orléans, 1er février 1869.
AVIS AUX CONSOMMATEURS DE GAZ.
[illegible]
N. O. J. TISDALE, Secrétaire [illegible]

Compagnie d'Assurances Mutuelle du Pelican, de la Nlle-Orléans.
Bureau, No 26 rue du Camp.
[illegible] COMPAGNIE continue à assurer contre les [illegible] de mer et de rivière aux taux les [illegible]
CHS ROMAN, Président.
[illegible] Secrétaire.
Directeurs:
[illegible]ROMAN, THS BAILEY BLANCHARD, Jr.
[illegible] ARTHUR FORSTALL,
[illegible] SAM M TODD,
[illegible] L. GREVEMBERG,
[illegible] B N MOODY.
[illegible] 1er janv—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau No 78, rue du Camp, coin Natchez.
DIX-SEPTIEME ANNEE.
Actif, le 31 décembre 1868—$1,145,114 37.
ALFRED MOULTON, Président,
WM. M. PERKINS, Vice Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.
[illegible] contre l'incendie, de rivières, et de mer, aux taux [illegible]
— Directeurs —
[illegible] CONVERSE, OCTAVE VOORHIES,
[illegible] WOODS, A. H. MAY,
ROBERT HARE, J. W. ALLEN,
[illegible] J. NO. T. MOORE,
[illegible] CHAMBERS, JNO. C. ROGERS,
D. A. CHAFFRAIX, W. M. PERKINS.

Société de Bienfaisance et d'Assurance Mutuelle de la Vie DE LA LOUISIANE.

Directeurs
[illegible] W. S. Mount,
[illegible] L. S. Fonder,
[illegible] Wm McCulloch,
[illegible] Wm Creevy,
[illegible] T. K. Fuley,
[illegible] Anthony Sambola,
[illegible] Patrick Irwin,
[illegible] John C. Minnott,
[illegible] C. Cavaroc,
[illegible] W. C. Nichols.
Officiers.
[illegible] DAVIDSON......Président.
[illegible] PIKE......Vice-Président.
[illegible] YOUNG......Secrétaire.
[illegible] FOURNIER......Trésorier.
W. C. NICHOLS, Médecin examinateur.
ALEXANDRE HART, Médecin examinateur.
M. C. FOLGER, Agent.
No 120 rue Carondelet (Bâtisse Davidson.) [illegible]

Compagnie d'Assurance Mound City de la Vie.

A ST-LOUIS, MISSOURI.
BUREAU EN LOUISIANE—Au No 3 de la Bâtisse [illegible]
Officiers de la succursale de la Louisiane:
C. H. MOUTON......Président.
[illegible] T. MERRICK......Vice-Président,
B. SIMMES......Secrétaire et Agent.
Médecins examinateurs:
[illegible] AUSTIN, D. M., JOSEPH N. BOLWELL, D. M.
Directeurs à la Nouvelle-Orléans:
C. H. MOUTON, E. T. MERRICK, [illegible] CHINA, JAMES JACKSON, [illegible] VOORHIES, THOMAS FITZWILLIAM, [illegible] MORSE et B. B. SIMMES.
[illegible] pagnie émet toute espèce de police d'assurance [illegible] vie.

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL......$500,000
BUREAUX, RUE DU CANAL, No 146, NOUVELLE-ORLEANS.
— Directeurs —
[illegible]
[illegible] Président, W. B. Pike, Vice-Président
[illegible] Ag. Gén. W. P. Harper, Sec.
Médecins examinateurs.
[illegible]
La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE SUR LA VIE. [illegible]
Les paiements se font par [illegible]

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENCE D'ASSURANCES.
37......Carondelet......37
AETNA, DE HARTFORD.
Actif......$4,000,000.
HOME, DE NEW-HAVEN.
Actif......$1,450,000.
[illegible]
SIX MILLIONS.
[illegible]

Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle-Orléans.

Fonds capital......$[illegible]
[illegible] privilège de [illegible] à $5,000,000
Bureau No 26, rue du Camp, [illegible] à l'angle des rues Camp et Commune.
[illegible] L. MILLAUDON, Président; J. [illegible]
Vice-Président; E. [illegible]
CETTE Compagnie offre aux assurés l'option d'un [illegible] pour cent, ou la participation dans [illegible] payables en [illegible]

VAPEURS.

Nouvelle-Orléans à St. Nazaire VIA HAVANE

Le steamer Français
DARIEN,
Partira pour le port de la Havane, le SAMEDI 13 mars à 4 heures A. M., recevra et signera des connaissements pour du coton et autre fret pour Saint-Nazaire, Bordeaux, Hâvre, Paris, Liverpool, Londres, Anvers, Rotterdam, Brême et Hambourg.
Pour fret ou passage, s'adresser à
VICTOR PERRILLIAT, agent,
9 mars—au 13 127 rue de la Commune.

LIGNE REGULIERE ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS ET ST-NAZAIRE
—Correspondant avec les Antilles et les ports de l'Océan Pacifique.
Passage dans une cabine de 1ère classe, les prix, arrêts, et arrivées, 24 jours, arrivée, de la Nlle-Orléans à St-Nazaire, $[illegible] en or.
Passage dans une cabine 2d pont......$150 en or.
Passage d'entrepont......100
Les enfants au-dessous de 3 ans ne paient pas.
Les enfants de 3 à 8 ans paient quart de place.
Les enfants de 8 à 12 paient demi place.
Au-dessus place entière.
Les domestiques des passagers paient les prix fixés par le tarif pour les passagers d'entrepont.
On délivre des billets d'aller et de retour aux passagers de chambre pour les voyages transatlantiques avec une diminution de 25 p c sur le prix de la double traversée, et le passager a, pour effectuer le voyage de retour dans l'espace de six mois à partir de son premier embarquement; ces billets ne pourront être ni cédés et aucune bonification ne sera faite s'il ne fait le voyage de retour par les navires de la Compagnie.
La nourriture des passagers d'entrepont sera celle de la maistrance.
Une cabine à deux couchettes retenue pour l'usage exclusif d'un passager sera payé à raison d'un passage et demi.
Le steamer à roues DARIEN partira de la Nouvelle-Orléans tous les 13 de chaque mois pour le port de la Havane, afin de correspondre avec l'arrivée des grands steamers de la Compagnie Générale Transatlantique faisant les voyages entre Saint-Nazaire et Vera-Cruz.
Pour passage, s'adresser chez
VICTOR PERRILLIAT, Agent,
9mars—au13 127 rue de la Commune

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.
Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.
Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord:
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, Samedi 6 mars
EUROPE, capt. Danré, Samedi 20 mars
PEREIRE, capt. Duchesne, Samedi 3 avril
PRIX DU PASSAGE (compris le vin)
payable en or ou son équivalent en papier.
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. Seconde cabine, $85.
POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord
Première cabine, $145 | Seconde cabine, $88.
Troisième cabine $35, et en comprenant le billet de chemin de fer, $37.
Les bagages seront marqués pour Paris,
Soins médicaux gratuits.
On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.
8nov—[illegible] V. PERRILLIAT, 127, rue Commune.

Aux voyageurs qui se rendent à New York.

DE LA Nlle-ORLEANS A NEW-YORK
—par la voie de—
SAVANNAH.
Billets pour aller jusqu'à New-York......$48 56.
La route la plus agréable et la plus économique.
par les steamers à roues et de premier ordre
GEO. HERMAN LIVINGSTONE,
SAN SALVADOR, CLEOPATRA,
GENERAL BARNES SAN JACINTO,
qui partent de Savannah tous les
MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS.
Ces steamers offrent tous les agréments que peuvent désirer les voyageurs et sont disposés expressément pour eux.
ROUTE—Par la ligne de steamers de Morgan, jusqu'à Mobile, de là par le chemin de fer, à Montgomery, Columbus, Macon et Savannah, de Savannah, par les susdits steamers, à New York.
Les voyageurs ont le privilége de s'arrêter à un point quelconque de la route. Le billet est bon jusqu'à ce qu'on s'en serve.
Pour les billets de passage ou d'autres informations s'adresser à Wm S. DELL,
Agent général pour la vente des billets, à la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, Nlle-Orléans.
On va de la Nlle-Orléans à New York, en cinq jours et demi. GEO. A. McCLESKEY,
26jan—2m Agent-général.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle.

Partant du Pier No 45 North River, New-York,
TOUS LES SAMEDIS,
à UNE heure précise de l'après-midi.
Vitesse et excellents emménagements.
PREMIERES CHAMBRES, PAIEMENT EN OR.
A Queenstown et Liverpool, de New-York......$100
A Londres, do 105
A Hambourg, do 110
Au Hâvre et à Brême, do 110
A Paris do 115
ENTREPONT, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.
A Queenstown et Liverpool, de New-York......$35
A Londres, ...40
Au Hâvre et à Paris 47
A Brême ou Hambourg 45
BILLETS PAYÉS D'AVANCE, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN (entrepont) $[illegible], en monnaie courante. Il sera fait un escompte de 10 pour cent sur les billets de premières chambres, au retour.
Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de la livre sterling et au dessus sur la "Provincial Bank" d'Irlande et des différentes succursales.
Pour plus de détails, s'adresser à
ELLIOT & McKEEVER,
3 sept—[illegible] No 180, rue de la Commune.

COMPAGNIE DE VAPEURS Hambourgeoise-Américaine.

COMMUNICATION DIRECTE ENTRE LE HAVRE ET LA NLLE-ORLEANS.
Les magnifiques vapeurs de la Compagnie AXONIA, cap. Kier, BAVARIA, cap. Meyer, TEUTONIA, cap. Barends,
arriveront de
	la Nlle-Orléans	du Havre	de Hambourg
BAVARIA,	10 Déc.	4 Nov.	1er Nov.
TEUTONIA,	10 Jan.	4 Déc.	1er Déc.
SAXONIA,	10 Fev.	4 Janv.	1er Déc.

prenant des passagers pour la Havane, la Nouvelle-Orléans, le Havre, Londres, Southampton et Hambourg, pour les prix suivants:
De Hambourg ou du Havre. De la Nlle-Orléans ou la Havane.
Première cabine... $150 00 Première cabine... $165 00
Deuxième cabine... 112 50 Entrepont...... 65 00
Entrepont...... 60 00
Payable en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Première cabine, $[illegible] en papier | Entrepont, $[illegible] en papier
Le fret de Hambourg à la Nouvelle-Orléans sera de $2 10 et 15 00 pour le tonneau.
On signe des connaissements pour St-Pétersbourg, Moscou, Riga et autres ports du continent.
MAURY & CO.,
Agents de passage, 191 rue de la Commune.
WILLIAMS, RUPERTI & CO.,
Agents généraux, 63 rue Carondelet.
Dr ERDMANN Havane.
C. B. RICHARD & BOAS.
Agents généraux de passage de la Compagnie.
25 août—[illegible] No 5, rue Barclay, New-York.

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.
Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:
GEN'L GRANT, Capt. H. S. Quick.
CRESCENT CITY, Capt. E. W. Holmes,
SHERMAN, Capt. W. P. Heary,
GEN'L MEADE, Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES, Capt. Geo. L. Norton,
partant de New-York et de la Nlle-Orléans.
Le steamer
GEN. GRANT,
Commandant H. S. Quick,
Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, le DIMANCHE 14 mars à 8 heures A. M.
Ces steamers ont d'excellents emménagements.
Chambres......$60 00.
On signe des bills de connaissements pour Liverpool
Pour fret ou passage, s'adresser à
WOOD, LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No 186.

Pour New York, via la Havane.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.
CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.
Le steamer
GEO. WASHINGTON,
Commandant E. V. Gager
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
Le SAMEDI, 13 mars, à 8 heures A. M.
Passage......$60
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4 mai—1an Rue Carondelet, No 41.

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE ST-CHARLES, No 19,
Nouvelle-Orléans,
Entre les rues Commune et Canal.
D. M. STELLA,
Mai—1an Propriétaire

Dr. J. LYMAN KENNEDY,

(CI-DEVANT DE PHILADELPHIE.)
INSTITUT DE MEDECINE ET DE CHIRURGIE.
Rue du Canal No 215,
(Entrée par la rue des Remparts)
POUR le traitement des maladies chroniques de la gorge des poumons, du foie et des reins: des bronches des catarrhes, des dérangements des fonctions, des affections nerveuses, de la névralgie, des douleurs à l'épine dorsale, des maladies auxquelles les femmes sont sujettes, des affections pulmonaires, des maladies de cœur, des maux d'yeux et d'oreilles, des affections de l'uterus. Ayant consacré treize ans de sa vie au traitement de ces maladies, exclusivement, le Docteur KENNEDY croit pouvoir promettre de se rendre maître de maladies qui, souvent, ne sont pas comprises. Il est muni de lettres et de certificats de dames et de messieurs les plus distingués de ce pays et dont beaucoup sont connus dans la littérature. Il a réuni les principales découvertes dont la chimie moderne a doté la médecine, s'est assuré des effets de diverses substances et a eu recours à des remèdes nouveaux dont il a pu reconnaître la puissance. Les personnes qui demeurent à une grande distance pourront le consulter par lettre.
J. LYMAN KENNEDY, D. M.,
Rue du Canal No 215,
27 fév—1 an Entrée par la rue des Remparts.

VERMIFUGE DE B. A. FAHNESTOCK.

Le Ver Solitaire est un des ennemis les plus cruels et les plus acharnés de l'homme; sa présence est accompagnée des symptômes les plus douloureux: Besoin ardent de manger, étourdissement, pâleur et rougeur alternativement, pâleur des lèvres, maigreur, manque et excès d'appétit, alternativement; désir ardent d'avoir certaines nourritures, mauvaise haleine, gonflement du ventre, obstruction et irritabilité nerveuse.
Pourquoi donc ne pas avoir recours, contre ce dangereux ennemi, à un remède dont une expérience de nombre d'années a prouvé l'efficacité: le VERMIFUGE de B. A. FAHNESTOCK, à l'on suit les prescriptions qui accompagnent chaque bouteille, chasse infailliblement le destructeur.
Il faut que l'acheteur exige attentivement chaque bouteille. Le nom de FAHNESTOCK, simplement, ne suffit pas; qu'il s'assure de la présence des initiales B. A. et qu'elles se trouvent sur la bouteille et les papiers.
B. F. BROOKS, Agent
[illegible] rue de Chartres, No 26, Nlle-Orléans

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES
[illegible]
Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, [illegible] Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.
E. GAUDET,
Pharmacien de l'Université de Paris,
[illegible] Rue Canal & Remparts.

Le Bateau à vapeur RICHMOND, à basse pression.

Ce magnifique bateau, Capitaine F. Sand Neal, Commis, J. S. Woolfolk,
Partira pour Louisville, Cairo, Memphis, Vicksburg et tous les ports intermédiaires, le SAMEDI, 13 mars.
Le registre est ouvert au bureau de ses agents, No 26 Commercial Place, pour les personnes qui désirent obtenir leur passage.
Pour fret ou passage s'adresser à
SINNOTT & ADAMS,
No 26 de Commercial Place, [illegible]

Pour le Bayou de Glaize.

Bateau régulier du Bayou de Glaize.
Partant SAMEDI, 13 mars à 5 heures P. M., pour le BAYOU DE GLAIZE et les débarcadères intermédiaires, le bateau à vapeur de 1ère classe, à passagers, J. D. HINDE, Capitaine D. GLASSCOCK, A. Smith et L. Gautier commis, partira comme il est dit ci-dessus.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
GEO. D. HITE, Agent,
17 Tchoupitoulas.
P. S. Les expéditeurs par le Hinde sont responsables du payement des comptes de fret. 12mars—3

Pour Washington.

Départ SAMEDI à 10 heures A. M. Pour le BAYOU DE GLAIZE, le bateau à vapeur CLEONA, d'un faible tirant d'eau, capitaine M. Dufour, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, et de Washington tous les mercredis à 5 heures P. M.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. LEAKE
22 fev—1m 4, rue Tchoupitoulas.

Pour Baton-Rouge.

POUR BATON ROUGE.
Trois voyages par semaine.
Le nouveau bateau à vapeur
DAN ABLE,
E. F. Gross capitaine. J. G. Landry, commis,
partira de la Nouvelle-Orléans tous les DIMANCHES, MERCREDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin, et partira de Baton Rouge tous les LUNDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à 7 heures A. M.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS,
20 janv—[illegible] 26 Commercial Place.

La Côte et le Bayou Lafourche.

Pour la Côte—Au-dessous de la ville.
Pour les Forts, la Station de la Quarantaine et tous les débarcadères intermédiaires. Le magnifique bateau Lotus No 3, capitaine A. Albert, commis T. A. Ezderie, partira, MERCREDI, pour Pointe-à-la-Hache, et, SAMEDI pour le Fort Jackson à 10 heures du matin—Retour: Il partira du Fort Jackson tous les LUNDIS et JEUDIS.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 21fev—[illegible]

Arrangement permanent — Paquebot indépendant de la Nouvelle-Orléans, jusqu'à Lockport, deux fois par semaine—Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les lundis à midi, et les jeudis, à 5 heures P. M. Départ de Lockport, tous les mardis, à 5 heures du matin, et les vendredis à 10 heures P. M.—Le bateau à vapeur ROSE FRANKS, d'un faible tirant d'eau, capitaine Jos Dalferes, commis J. A. Purcell et F. Dalferes, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessus, pour Lockport. Thibodeaux, Napoleonville, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à bord. [illegible]janv—[illegible]

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.
Le bateau à vapeur J. M. SHARP, capitaine Jos. F. Ancoin, commis F. A. Charlet, part de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures du soir et les VENDREDIS à 10 heures du matin. Il est de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES pendant le jour. Le bateau va jusqu'à Lockport.
Les expéditeurs seront responsables des freight bills pour Lockport.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord. 3mars—1m

Paquebot de Lafourche et de la Côte
Le NEW ERA, capitaine Dugas, commencera le service le 16 novembre. Il partira de la Nlle-Orléans les MARDIS et JEUDIS à midi, et les SAMEDIS, à 5 heures du soir. Il sera de retour les MERCREDIS, VENDREDIS et LUNDIS
14 fev A. DUGAS.

NATCHEZ.

Paquebot de Natchez. Jour de départ les MERCREDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M.
Le beau bateau à vapeur WILD WAGONER, capitaine A. C. Goddin, commis J. C. Libano, partira pour Natchez, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M. GEO. D. HITE, Agent,
5 déc—[illegible] No 17 de la rue Tchoupitoulas.

Pour Vicksburg.

Bateau régulier de la malle des Etats-Unis POUR VICKSBURG.
Jour de départ tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.
Pour Donaldsonville, Plaquemines, Baton-Rouge Bayou Sara, l'embouchure de la Rivière Rouge, Natchez, Waterproof, Rodney, St-Joseph, Grand Gulf, Vicksburg et tous les débarcadères intermédiaires.—Le magnifique bateau à vapeur BELLE LEE, T. P. Leathers, capitaine, Adolphe Martin et Samuel Ayles, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il se rattera, à Vicksburg, avec les bateaux "Calumet" et "Coun see", qui partent pour les rivières Tallahatchee et Yazoo. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à C. G. WAYNE,
20 fev No 26 de la rue Natchez.

Opelousas

Partant tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M. POUR OPELOUSAS, WASHINGTON, Port Barré, et tous les débarcadères de la rivière Atchafalaya, et le Bayou Courtableau—Le bateau à vapeur d'un faible tirant d'eau,
ANNIE WAGLEY,
W. Burton, capitaine. M. Kenison, commis
Partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Bienville, ou à
8 déc—[illegible] J. M. JOHNSTON, 25 Vieille-Levée.

La Côte et [illegible] ou Sarah.

LE bateau à vapeur semi hebdomadaire de la Nouvelle-Orléans, de la côte et de Bayou Sara, Nina Simmes, capitaine W. S. Greathouse, commis J. A. Reid, aide de MM. H. Landry et E. Fortin, quittera la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les VENDREDIS, à 10 heures du matin, à partir du vendredi prochain, 4 septembre 1868. Il quittera Bayou Sara tous les MARDIS et tous les SAMEDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON,
28 sept. No 11 de la rue Conti

Compagnie de paquebots de la Nlle-Orléans et de Mandeville—Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.
Le beau steamer CAMELIA, très fin marcheur et à basse pression, de la malle des Etats-Unis, capitaine W. C. Comeau, partira, pour les ports ci-dessus, les LUNDIS et JEUDIS, à l'arrivée du train de 10 heures du matin; les MARDIS à l'arrivée du train de midi; les SAMEDIS à l'arrivée du train de 2 heures de l'après-midi. Au retour, il partira de Covington à 5½ heures du matin, les MARDIS et VENDREDIS; et de Mandeville, les LUNDIS et JEUDIS, à 5½ heures du matin.
Les voyages ci-dessus se feront régulièrement à moins que la mauvaise temps ou le peu de profondeur des eaux n'y mettent obstacle.
Le CAMELIA s'en va, pour le moment, plus loin que Old Landing, sur le Tchefuncta.
COHEN M. SORIA, agent,
Navril—1an 18 et 20, rue Union.

Droguerie, Produits Chimiques, &c.

BALL, LYONS & CO,

Importateurs et Pharmaciens EN GROS,
42 & 44......CAMP......42 & 44
— ET —
113, 115 & 117...GRAVIER...113, 115 & 117
ONT TOUJOURS EN MAGASIN
UN GRAND STOCK DE
Médicaments Brévetés de France,
— TELS QUE —
Capsules-Mothes, Capsules Raquin, Pilules de Vallet, Charbon de Belloc, Pepsine-Boudault, &c.
— AUSSI —
Médicaments Patentés Américains
DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, HUILES, LIQUEURS, PARFUMERIES, PEINTURES, INSTRUMENTS,
CARREAUX DE FENETRES, VERRERIE,
Etc., Etc., Etc.
Chaque arrivage du Nord et de l'Europe ajoute au vaste assortiment de la maison.
Les Pharmaciens, les Grocers, les Marchands de la campagne et les Planteurs trouveront à acheter chez les soussignés, aux conditions les plus avantageuses, tout ce qui concerne le commerce des Drogueries.
Tous les articles vendus sont garantis de 1re qualité.
Les prix sont aussi modérés que ceux d'aucune autre maison.
Le magasin sera toujours ouvert aux personnes qui voudront venir en examiner le stock, s'informer des prix, etc, etc.
BALL, LYONS & CO.,
42 & 44 Camp, et
113, 115 & 117 Gravier.
29 jan—4m—[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.
Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Total des PRIMES de l'année expirée le 28 février 1869......$[illegible]
Savoir:
Primes d'incendie......$[illegible]
Primes de mer......[illegible]
Primes de rivières......[illegible]
En moins:
Primes remboursées......$ [illegible]
Primes non expirées......[illegible]
Montant net des primes......$[illegible]
Pertes payées:
Pertes par l'incendie......$ [illegible]
Pertes sur mer......[illegible]
Pertes sur les rivières......[illegible]
Escompte au lieu de scrip......[illegible]
Taxes et Revenu intérieur......[illegible]
Dépenses, loyer, etc, compte d'escompte......[illegible]
Six pour cent d'intérêt sur le scrip non payé jusqu'au 1er mars 1869......[illegible]
Réservé pour pertes non réglées......$ 11,277 [illegible]
La Compagnie a l'actif suivant [illegible]
[illegible]
Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.
CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 22 mars 1869
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.
Il sera payé, le deuxième lundi de mai prochain, aux porteurs légaux, six pour cent d'intérêt sur tout scrip non encore payé.
— Directeurs —
[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A L'ANGLE DES RUES CANAL ET CAMP.
NEUVIEME ETAT ANNUEL.
PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1868:
Sur les risques d'incendie......$[illegible]
Sur les risques de mer......[illegible]
Sur les risques des rivières......[illegible]
Total des primes......$[illegible]
Primes non expirées le 31 décembre 1868......$115,127
Primes remboursées......7,[illegible]
Montant net des primes......$[illegible]
Pertes: Sur les risques d'incendie......$[illegible]
Sur les risques de mer......[illegible]
Sur les risques des rivières......[illegible]
Taxes......$[illegible]
Ré-assurances......[illegible]
Dépenses, moins le compte d'intérêt......11,[illegible]
Intérêts sur scrips non encore payés......27,[illegible]
Bénéfices......$110,[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Effets à recevoir pour primes......$[illegible]
Billets garantis et billets hypothécaires......[illegible]
Dû pour primes en voie de recouvrement......[illegible]
Actions de la Compagnie du Gaz, de la Compagnie du Chemin de fer de la ville, Bons de la ville......[illegible]
Scrips d'autres Compagnies d'Assurances......[illegible]
Propriétés foncières......[illegible]
En caisse......[illegible]
Moins: Dépréciation des susdites valeurs......[illegible]
Montant net de l'actif disponible......$[illegible]
Moins: Intérêts de scrips non réclamés......$5,311 [illegible]
Intérêts payables sur scrips non encore payés......27,[illegible]
Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi le 19 janvier 1869.
JOSEPH CUVILLIER, Notaire Public.
A une réunion qui a eu lieu le 14 du courant, les directeurs ont déclaré un dividende-scrip de QUARANTE pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1868—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du ler mars. Il a été résolu en outre de payer à partir du deuxième lundi de mars 1869, SIX pour cent d'intérêt sur tous les scrips non encore payés.
—DIRECTEURS—
George Urquhart, Chs. Lafitte,
A. Rocheraux, M. Payre,
G. W. Sabcock, W. T. Williams,
T. B. Blanchard, Aug. Reichard,
Wm. Steven, E. Miltenberger,
J. A. White. J. Tuyes.
19 janv— 19 janvier 1869.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sun, de la Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1869.
TREIZIEME ETAT ANNUEL.
CONFORMÉMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1868:
Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1868, savoir:
Sur les risques d'incendie......$130,994 [illegible]
Sur les risques de mer......27,144 71
Sur les risques des rivières......37,475 97
A ajouter—Risques non déterminés pour 1867......$[illegible]
A déduire—Risques non déterminés pour 1868......$[illegible]
Primes remises......[illegible]
Gains nets sur les primes......$[illegible]
Pertes payées durant la même période, savoir:
Sur les risques d'incendie......$[illegible]
Sur les risques de mer......[illegible]
Sur les risques de rivière......[illegible]
Dépenses, Taxes, Escomptes sur les primes, comptes de profits, réassurances, intérêts sur Scrips, et profits et pertes, moins l'escompte et l'intérêt......[illegible]
Profits Nets......$[illegible]
La Compagnie possède l'actif suivant:
Bons consolidés et de railroad de la ville (au plus bas cours de la place)......$[illegible]
Bons de l'Etat, dito......[illegible]
Stocks de Banques et de Gaz, dito......[illegible]
Emprunts sur gages......[illegible]
Emprunts sur hypothèques......[illegible]
Billets à percevoir......[illegible]
Primes en cours de perception......[illegible]
Scrips d'autres Compagnies d'Assurance......[illegible]
Coupons sur Bons de l'Etat et de Railroads non collectés......[illegible]
Billets sans cours......[illegible]
Montant en caisse......[illegible]
Total de l'Actif......$[illegible]
L'état suivant est une copie juste, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie.
THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce dix-huitième jour de janvier 1869.
A. SHELLEY,
Deuxième Justice de Paix, pour la paroisse d'Orléans.
Le Board des Directeurs a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les Certificats de Profits dûs; aussi, VINGT-CINQ POUR CENT sur la balance du Scrip de l'année 1856, à partir du deuxième lundi de février 1869. Il a été de plus déclaré un Dividende de Scrip de SOIXANTE POUR CENT sur le gain net des primes de participation pour l'année terminée le 31 décembre 1868, pour lequel des certificats seront émis à dater du 15 mars prochain.
THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.
J. G. GAINES, Vice-président.
— Directeurs —
JOHN G. GAINES E. J. HART,
HENRY RENSHAW, J. C. RICKS,
H. T. LONSDALE, I. H. STAUFFER,
S. BISCOE, J. S. BEES,
J. C. BARELLI, I. N. MARKS,
HUGH WILSON, THOS. SLOO,
19 janv—2m—1mil

Dix-septième état annuel DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle Home de la Nlle-Orléans.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1868:
Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1868, y compris les risques non expirés de 1867......$[illegible]
Primes sur risques d'incendie......$[illegible]
Primes sur risques de rivières......[illegible]
Primes sur risques de mer......[illegible]
En moins—primes remboursées......$1,[illegible]
En moins—primes sur risques non expirés en 1868......[illegible]
Pertes payées dans la même période.
Sur risques d'incendie......$[illegible]
Sur risques de rivières......[illegible]
Sur risques de mer......[illegible]
Réassurance......[illegible]
Taxes......[illegible]
Intérêts sur scrips, réduction (rebate) au lieu de scrip, dépenses, etc, en moins, escompte et intérêt, profits et pertes, etc......[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:
En caisse......$[illegible]
Prêts sur [illegible]......[illegible]
Coupons de l'Etat et de la ville dûs......$17,[illegible]
Comptes non payés et en voie de recouvrement......[illegible]
Propriétés foncières......[illegible]
Effets à recevoir pour primes......[illegible]
Actions de banque......$[illegible]
Bons de la ville de la Nlle-Orléans......[illegible]
Bons de l'Etat de la Louisiane......[illegible]
Bons de la Compagnie de l'hôtel St-Charles......[illegible]
Actions de la Compagnie Dry Dock Vallette......[illegible]
Scrip d'autres compagnies d'assurance......[illegible]
Actions et bonds suspendues......[illegible]
Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
ALFRED MOULTON, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.
Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 9 janvier A. D. 1869.
A. SHELLEY,
Deuxième Juge de Paix, paroisse d'Orléans.
Les Directeurs, à leur réunion régulière qui a eu lieu aujourd'hui, ont adopté, à l'unanimité, les résolutions suivantes:
Résolu, Qu'il soit payé un intérêt de six pour cent sur tous les certificats (non encore payés) de profit de cette compagnie, à partir du 9 février prochain.
Résolu, Qu'il soit déclaré un dividende-scrip de CINQUANTE-CINQ pour cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1868, pour lequel il sera émis des certificats à partir du 15 mars prochain.
Résolu, Qu'il soit payé aux porteurs, à partir du 8 février, [illegible] VINGT pour cent de l'émission de scrip de l'année 1856.
ALFRED MOULTON, Président.
WM. M. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.
— DIRECTEURS —
[illegible]

BUREAU DES COMMISSAIRES DE LA Dette consolidée de la Nouvelle-Orléans.
Nouvelle-Orléans, 18 février 1869.
EN vertu de la trente-septième section de la loi de la Législature de l'Etat de la Louisiane — loi qui est intitulée "Acte pour consolider la dette de la ville de la Nouvelle-Orléans et pourvoir à l'administration de ses affaires," qui a été approuvée le 23 février 1852, et dont voici un extrait: "Le Maire, le Contrôleur, le Trésorier et les présidents des comités de finance des deux conseils, formeront une commission qui sera appelée Commissaires de la dette consolidée de la Nouvelle-Orléans; ils auront le pouvoir d'émettre des obligations (bonds) de la ville de la Nouvelle-Orléans, les quelles seront [illegible] que désigneront les dits commissaires et les personnes en faveur desquelles les dites obligations seront émises en compensation [illegible] [illegible]
Les propositions scellées seront reçues à ce bureau, [illegible] à midi, pour l'achat de MILLE PIASTRES d'obligations (bonds) émises par la ville [illegible]
Les propositions devront être endossées "propositions pour l'achat d'obligations (bonds)" et adressées à "O. De Buys, Secrétaire."
Les commissaires se réservent le droit de rejeter les propositions en partie ou en totalité.
Par ordre du Bureau des Commissaires.
18 fev—1m O. DE BUYS, Secrétaire.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nlle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.
LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et correspondra avec le CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à 8 A. M.
Les expéditeurs et consignataires de fret, en prévenant la Compagnie de Transfert de la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune, pourront faire recevoir et délivrer leurs marchandises, dans une partie quelconque de la ville, à des prix réduits.
Le fret pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Teche, et la Rivière à la Nlle-Ibérie et St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) au dépôt à Alger, de 7 heures du matin à 5 heures du soir.
Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Baisans et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux termes du bateau à vapeur pour toute la route.
Tout fret pour la Texas doit être payé au moment de l'expédition, et le fret pour l'intérieur doit être payé [illegible]
[illegible] G. W. R. BAYLEY, Surintendant.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIEME ETAT ANNUEL.
CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris les primes non expirées de l'année précédente.
Sur les risques d'incendie......$419,[illegible]
Sur les risques de mer......[illegible]
Sur les risques de rivière......[illegible]
Total $1,[illegible]
En moins—Primes sur risques non expirées le 31 mai 1868......$[illegible]
Primes remboursées......[illegible]
Montant net des primes le 31 mai 1868......$[illegible]
Pertes payées:
Sur les risques d'incendie......$[illegible]
Sur les risques de mer......[illegible]
Sur les risques de rivières......[illegible]
Taxes......$[illegible]
Réassurances, Dépenses, Profits et Pertes, moins intérêt......$[illegible]
Bénéfice net......$[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Propriétés foncières......$[illegible]
Billets garantis par hypothèques......[illegible]
Billets garantis par nantissements......[illegible]
En caisse......[illegible]
Actions de banques et de chemin de fer......[illegible]
Primes en voie de perception......[illegible]
Bons de la ville......[illegible]
Billets à recevoir......[illegible]
Scrips de Compagnies d'Assurance......[illegible]
Actions "Dry Dock Vallette"......[illegible]
Actions de la Presse "Levee Steam"......[illegible]
Actions "Marine Dry Dock"......[illegible]
Actions "Merchants' Exchange"......[illegible]
Actions "Lightering & Wrecking Co"......[illegible]
Actions "La. Equitable Life Ins. Co."......[illegible]
Bons de l'Etat......[illegible]
Total......$[illegible]
En moins: Intérêts non réclamés et intérêts à payer en juillet prochain......$[illegible]
35 p c du scrip de 1858 payable en juillet......[illegible]
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1868......[illegible]
Actif net......$[illegible]
Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.
JOHN PEMBERTON, Président.
PAUL FOURCHY, Secrétaire.
ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi le 9 juin 1868.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.
A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1868, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, le second lundi de juillet prochain, Trente cinq pour cent sur le Capital du Scrip de 1858, et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips dûs par la Compagnie.
— Directeurs —
John Pemberton, F. Mazerat, Pierre Poutz,
M. Puig, David McCoard, S. F. Reid,
Chas. Sagory, J. J. Fernandez, P. Gomez
P. S. Wiltz [illegible]

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL

DES AFFAIRES DE
la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
Nouvelle-Orléans, 22 mai 1868.
LES DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868:
Primes d'incendie, dans l'année......$[illegible]
Primes de mer......[illegible]
Primes de rivières......177,[illegible]
Total net des primes......$[illegible]
Pertes par l'incendie, payées et évaluées......$[illegible]
Pertes de mer......[illegible]
Pertes de rivières......[illegible]
Taxes payées......[illegible]
Payé—réassurances et escompte au lieu de scrip......[illegible]
Payé—intérêts, primes remboursées, frais généraux, escomptes, etc......[illegible]
Bénéfice net......$[illegible]
L'actif de la Compagnie est comme suit:
Billets recevables......$[illegible]
Prêts sur bons et hypothèques......[illegible]
En caisse......$[illegible]
Prêts garantis par actions et demande......[illegible]
Prêts garantis par actions à terme......$[illegible]
Propriétés foncières......[illegible]
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip......[illegible]
Bons consolidés de la ville......$[illegible]
Bons de la ville......[illegible]
Actions de Banques et autres......[illegible]
Coupons pour bons de la ville, dûs......$[illegible]
Dû pour primes et en voie de perception......[illegible]
La Compagnie possède également:
Billets suspendus, actions et bons......$[illegible]
Compte de scrips forfaits......[illegible]
Intérêts non réclamés......$7,[illegible]
Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé pardevant moi, ce 22 mai 1868.
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.
La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs des certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer au bénéfice net de l'année expirant le 30 avril 1868. Il sera émis des certificats pour le dividende-scrip, à partir du premier lundi d'août prochain.
THOS. A. ADAMS, Président,
SAMUEL KENNEDY, Vice-Présid.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
— DIRECTEURS —
John Watts, G. T. Beauregard,
Samuel H. Newman, P. B. Foley,
Wm. Edwards, A. G. Ober,
P. Simms, A. Thompson,
[illegible] Phelps. [illegible]

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 28 juillet 1866.
CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane" approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs de Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année, à partir de cette date, ou à l'expiration de cette date les billets déposés par la Banque pour le rachat des billets seront réclamés.
J. B. MORTIMER, Caissier.
[illegible]

Banque de l'Union de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1868.
CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année à partir de cette date, ou à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.
GEO. A. FRERET, Caissier.
[illegible]

Banque de la Nouvelle-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 16 juin 1868.
CONFORMÉMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855—Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets mis en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur de l'Etat, dans le courant d'une année à partir de cette date, ou à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés.
M. AUGUSTIN, Caissier.
[illegible]

INSURANCE.

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT,
In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following
STATEMENT:
Premiums received during the year ending 31st May 1868, including unearned premiums of the previous year:
On Fire Risks......$ 713,[illegible]
On Marine Risks......330,734 17
On River Risks......[illegible]
Total Premiums......$1,181,[illegible]
Less Premiums Unearned 31st May, 1868......$[illegible]
Return Premiums......[illegible]
Net Earned Premiums 31st May, 1868......$ [illegible]
Losses paid:
On Fire Risks......$271,[illegible]
On Marine Risks......172,[illegible]
On River Risks......[illegible]
Taxes......$[illegible]
Reinsurance, Expenses, Profit and Loss, less Interest......[illegible]
Net Profit......$ 277,[illegible]
The Company have the following assets:
Real Estate......$ 150,617 [illegible]
Notes Secured by Mortgage......[illegible]
Notes Secured by Pledge......[illegible]
Cash on hand......[illegible]
Premiums in course of Collection......[illegible]
City Bonds......[illegible]
Bank and Railroad Stocks......[illegible]
Bills Receivable......[illegible]
Scrips of Mutual Insurance Companies......[illegible]
Stock of Vallette Dry Dock Company......[illegible]
" Levee Steam Cotton Press......[illegible]
" Marine Dry Dock......[illegible]
" Merchants Exchange......[illegible]
" Lightering and Wrecking Co......[illegible]
" Louisiana Equitable Life Ins. Co.......[illegible]
State Bonds......[illegible]
Total......$1,[illegible]
Less:
Unclaimed Interest and Interest payable in July, and on all outstanding Scrips of the Company......$101,[illegible]
Thirty-five per cent. of Scrip issue of 1858, payable in July......[illegible]
Unearned Premiums 31st May, 1868......[illegible]
The above Statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
JOHN PEMBERTON, President.
PAUL FOURCHY, Secretary.
STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this 9th day of June, 1868.
PAUL W. COLLENS,
Third Justice of the Peace.
At a meeting of the Board of Directors, held on the 9th day of June, 1868, it was resolved to declare a Scrip Dividend of THIRTY PER CENT. on the Net Earned Participating Premiums for the year ending 30th May, 1868, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also to pay on and after the second Monday in July next THIRTY-FIVE PER CENT. ON THE SCRIP ISSUE OF 1858, and six per cent. interest on all outstanding Scrips of the Company.
DIRECTORS:
John Pemberton, F. Mazerat, David McCoard,
M. Puig, L. F. Generes, Pierre Poutz,
Chas. Sagory, John Morgan Hall, S. F. Reid,
P. S. Wiltz, J. J. Fernandez. [illegible]

THE NATIONAL

TELEGRAPH COMPANY.

A new enterprise to be known as the National Telegraph Company has been organized with valuable franchises conferred by a recent act of Congress, for the purpose of establishing Trunk lines of Telegraph on all the principal railroads and mail routes in the United States. The stock is to be based upon the same principle as that of the Merchants' Union Express Company, which recently commenced operations. The design is to interest the entire business community in the enterprise. This is done, not so much to dispose of the stock as it is to secure the business of the country through which the lines pass.
The Capital is to be
$10,000,000
In 100,000 Shares of the par value of
$100 Per Share.
But the actual amount to be paid in Cash is
$35 PER SHARE.
And this amount is to be paid as follows: One per cent at the time of subscribing, and no more, until the entire capital has been subscribed, and then on calls to be made by the Board of Directors, instalments not to exceed five per cent per month. When thirty-five per cent of the par value of the shares has been paid, certificates of stock will be issued. This will give the Company a paid up
Cash Capital of $3,500,000,
Which will be sufficient to duplicate lines to all, or nearly all, the paying points reached by the present monopoly.
The present telegraph Companies of the country have been consolidated into one huge monopoly, and are now earning over six millions of dollars per year, or over one hundred per cent on the actual cost of their lines, their present capital having been watered over one thousand per cent.
The National Telegraph Company have a concession from the United States Government of the importance of their enterprise, with a grant of the most valuable franchise ever conferred upon a Telegraph Company. No competing line has ever had the right now granted by Congress to this Company to construct and operate lines over every Railroad and Mail Route in the United States. The position of this Company differs from that of any company ever before organized. The question of the right way is forever settled.
The Stockholders of this Company cannot be sold out or transferred to any other Company. The act of Congress under which this Company has been organized, prohibits any transfer of the franchise granted.

CALLS—HOW TO BE MADE.
One per cent of the Stock will be required on subscribing, and subsequent calls, not to exceed five per cent per month, will be made by the Board of Directors, from time to time, as may be necessary, any supply funds to construct and equip the lines; but no calls will be made after the one per cent is paid until the entire Capital Stock shall have been subscribed.

ACTUAL CAPITAL REQUIRED.
The Company confidently believe that thirty-five per cent of the Capital Stock will construct and fully equip
25,000 Miles Of Wire,
Which will connect all the commercial centres and important places in the United States. This opinion rests upon the most reliable estimates and responsible offers to construct and equip the lines.
The National Telegraph Company is organized under the laws of the State of New York and franchises conferred by an act of Congress, approved July 24, 1866:
President—GEORGE B. SENTER, of Cleveland Ohio.
Vice President—ROBERT SQUIRES, of New York City.
Secretary—GEORGE E. WALTER, of New York City.

COMPANY'S OFFICE,
Nos. 64 and 66 Broadway, New York.
A limited amount of the Capital Stock of this Company is allotted to this locality, and those having an opportunity, and subscribing, will be placed upon equal terms with the corporators, and will secure like interest in all franchises which have occurred or may hereafter accrue to the Company from any and all sources.
Subscriptions will be received by
DANIEL EDWARDS,
Resident Director for the States of Alabama, Mississippi, Texas and Louisiana,
28, 30 and 32 New Levee street,
New Orleans, La.
—or—
D. WEBSTER,
At the office of R. G. Dun & Co.,
No. 70 Camp street.
Parties subscribing to the Stock will communicate the same by letter to the Resident Director, DANIEL EDWARDS, of this city, at the time of subscribing.
sept9—6m eod.

THE NEW ORLEANS DAILY BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.
Office, No. 73 Chartres Street.
NEW ORLEANS, MARCH 12 1869.
RATES OF ADVERTISING.

Squares.	1 month	3 mos.	6 mos.	9 mos.	12 mos.
One	$12	[illegible]	[illegible]	[illegible]	$75
Two	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	125
Three	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	175
Four	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Five	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Six	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seven	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eight	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Twelve	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	100	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirty	170	[illegible]	[illegible]	[illegible]	1200

THE SEMI-WEEKLY BEE
Is published every Tuesday and Saturday mornings. Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies ten cents.

RATES OF ADVERTISING.

Squares.	1 mo.	2 mos.	3 mos.	6 mos.	12 mos.
One	$5 net.	$9 net.	$12 net.	$21 net.	$30 net.
Two	12	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Three	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Four	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Five	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ten	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fifteen	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Thirty	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

AYER'S SARSAPARILLA, FOR PURIFYING THE BLOOD.

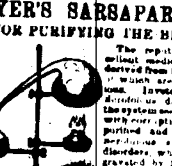

The reputation this excellent medicine enjoys, is derived from its cures, many of which are truly marvellous. Inveterate cases of Scrofulous disease, where the system seemed saturated with corruption, have been purified and cured by it. Scrofulous affections and disorders, which were aggravated by the scrofulous contamination until they were painfully afflicting, have been radically cured in such great numbers in almost every section of the country that the public scarcely need to be informed of its virtues or uses.
Scrofulous poison is one of the most destructive enemies of our race. Often, this unseen and unfelt tenant of the organism undermines the constitution, and invites the attack of enfeebling or fatal diseases, without exciting a suspicion of its presence. Again, it seems to breed infection throughout the body, and then, on some favorable occasion, rapidly develop into one or other of its hideous forms, either on the surface or among the vitals. In the latter, tubercles may be suddenly deposited in the lungs or heart, or tumors formed in the liver, or it shows its presence by eruptions on the skin, or foul ulcerations on some part of the body. Hence the occasional use of a bottle of this Sarsaparilla is advisable, even when no active symptoms of disease appear. Persons afflicted with the following complaints generally find immediate relief, and at length, cure, by the use of this Sarsaparilla: St. Anthony's Fire, Rose or Erysipelas, Tetter, Salt Rheum, Scald Head, Ringworm, Sore Eyes, Sore Ears, and other eruptions or visible forms of Scrofulous disease. Also in the more concealed forms, as Dyspepsia, Dropsy, Heart Disease, Fits, Epilepsy, Neuralgia, and the various Ulcerous affections of the muscular and nervous systems.
Syphilis or Venereal and Mercurial Diseases are cured by it, though a long time is required for subduing these obstinate maladies by any medicine. But long continued use of this medicine will cure the complaint. Leucorrhœa or Whites, Uterine Ulcerations, and Female Diseases, are commonly soon relieved and ultimately cured by its purifying and invigorating effect. Minute Directions for each case are found in our Almanac supplied gratis. Rheumatism and Gout, when caused by accumulations of extraneous matters in the blood, yield quickly to it, as also Liver Complaints, Torpidity, Congestion or Inflammation of the Liver, and Jaundice, when arising, as they often do, from the rankling poisons in the blood. This SARSAPARILLA is a great restorer for the strength and vigor of the system. Those who are Languid and Listless, Despondent, Sleepless, and troubled with Nervous Apprehensions or Fears, or any of the affections symptomatic of Weakness, will find immediate relief and convincing evidence of its restorative power upon trial.
PREPARED BY
Dr. J. C. AYER & CO., Lowell, Mass.,
PRACTICAL AND ANALYTICAL CHEMISTS.
Sold by E. J. HART & CO., WHEELOCK, FINLAY & CO., FLEMING'S PATENT MEDICINE DEPOT, New Orleans and by all Druggists everywhere. jan31 taweod

DRUGS, CHEMICALS, &c.

BALL, LYONS & CO,

IMPORTERS
—And—
WHOLESALE DRUGGISTS,
44 & 44......CAMP STREET......42 & 44
—And—
113, 115 & 117 Gravier St. 113, 115 & 117
Always on Hand
A Large Stock of French Patent Medicines,
—Such as—
CAPSULES MOTHES, CAPSULES RAQUIN, PILULES DE VALLET, CHARBON DE BELLOC, PEPSINE BOUDAULT, ETC., ETC.
DRUGS, AMERICAN PATENT MEDICINES, CHEMICALS, OILS, LIQUORS, PERFUMERIES, PAINTS, INSTRUMENTS, GLASSWARE, WINDOW GLASS,
Etc., Etc., Etc.
Each new arrival from the North and Europe adds to the very extensive stock of the firm.
Apothecaries, Grocers, Country Dealers, Planters supplied speedily on MOST LIBERAL TERMS with [illegible] in the Drug line they may require [illegible] guaranteed of the VERY BEST QUALITY
Prices as Low as Any Other Store.
Store opened for persons who may wish to examine the stock, inquire for prices, etc.
BALL, LYONS & CO.
42 & 44, Camp Street, and
jan29 and 6m 113 115 & 117 Gravier Street

New Orleans, Opelousas and Great Western Railroad.

U. S. MAIL ROUTE BETWEEN NEW ORLEANS, WESTERN LOUISIANA AND TEXAS.
The Railroad FERRY BOAT will leave the foot of St. Ann street, opposite Jackson Square DAILY at 7½ a. m., connecting with the PASSENGER TRAIN leaving Algiers at 8 a. m.
Shippers and consignees of freight, by giving notice to the New Orleans Transfer Company, corner Camp and Common streets, can have their goods received or delivered in any part of the city at reduced rates of drayage.
Freight for stations on the road, for landings on the Teche, and for Opelousas, deliverable at New Iberia and St. Martinville, received daily, (Sundays excepted from 7 a. m. to 5 p. m. at the depot at Algiers.
Freight for all points on Bayou Lafourche, between Labadieville and Lockport, for Boisseaux Canal, and for Houma, will be received and transported through, via Raceland, Lafourche and Terrebonne stations, and through steamboat rates
All outward freight payable at the time of shipment, and all inward freight on delivery.
[illegible] G. W. R. BAYLEY, Superintendent.

LEEDS'S FOUNDRY,

(ESTABLISHED IN 1825.)
Corner of Delord and Foucher Streets.
WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, Newell Screws, Gin Gearing, Furnace Mouths, Grate Bars, all kinds of Plantation and Steamboat Works and every description of Machinery for the South.
oct16 1y LEEDS & CO.

NINETEENTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— Crescent Mutual Insurance Company.

New Orleans, May 22, 1868.
The Trustees, in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1868:
Fire Premiums for year......$ [illegible]
Marine Premiums for year......94,002 [illegible]
River Premiums for year......177,504 [illegible]
......$597,779 [illegible]
Total net-earned Premiums......$447,[illegible]
Fire losses paid and estimated......$ [illegible]
Marine......67,974 [illegible]
River......[illegible]
Paid Taxes......[illegible]
Paid Reinsurance and discount in lieu of scrip......[illegible]
Paid interest, return premiums, general expenses, discount, etc......[illegible]
Net Profits......$[illegible]
The Company have the following Assets:
Bills Receivable......$ 37,404 [illegible]
Loans on Bonds and Mortgage......[illegible]—$106,[illegible]
Cash on hand......$104,[illegible]
Loans on pledge of stocks on time......[illegible]—$167,[illegible]
Loans on pledge of stocks on time......$ 11,200 [illegible]
Real Estate......75,000 [illegible]
Scrip of other companies and scrip account......[illegible]—$131,[illegible]
Consolidated City Bonds......$ [illegible]
City Bonds......[illegible]
Bank and other stocks......[illegible]—$[illegible]
Coupons for City Bonds past due......[illegible]
Due for premiums in course of collection......[illegible]
The Company have also—
Suspended Notes, Stocks and Bonds......[illegible]
Forfeited scrip account......[illegible]
Interest uncalled for......$7,[illegible]
The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.
PARISH OF ORLEANS,
City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this 22d day of May, 1868. PARIS CHILDRESS,
Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.
The Company will pay Interest at 6 per cent. to each on all its Outstanding Certificates of Scrip to the legal holders thereof, on and after the second Monday in June next. The Board of Trustees have also declared a Scrip Dividend of THIRTY-THREE AND ONE-THIRD per cent., on the earned premiums entitled to participation for the year ending April 30, 1868, for which certificates will be issued on and after the first Monday in August next, free of Government tax.
THOMAS A. ADAMS, President,
SAMUEL H. KENNEDY, Vice President,
HENRY V. OGDEN, Secretary.
DIRECTORS:
John Watts, G. T. Beauregard,
Samuel H. Newman, P. B. Foley,
Wm. Edwards, A. G. Ober,
P. Simms, A. Thompson,
John Phelps. may30 1y

INSURANCE.

N. O. Mutual Insurance Company,

Corner Canal and Camp Streets.
NINTH ANNUAL STATEMENT.
Premiums during the year ending 31st December, 1868:
On Fire Risks......$331,794 26
On Marine......[illegible]
On River......36,357 61
Total Premiums......$[illegible]
Less: Premiums unearned 31st December, 1868......$115,12[illegible]
Return Premiums......7,[illegible]—$122,[illegible]
Net earned Premiums......$[illegible]
Losses.
On Fire Risks......$ 63,364 [illegible]
On Marine Risks......[illegible]
On River Risks......[illegible]
Taxes......$131,[illegible]
Reinsurances......13,[illegible]
General expenses, less interest account......11,[illegible]
Interest on outstanding scrips......27,[illegible]—$180,175 20
Profit......$110,[illegible]
The company have the following assets:
Bills receivable for premiums......$[illegible]
Pledge and Mortgage Notes......[illegible]
Due by individuals for premiums in course of collection......[illegible]
Gas Light Co., City R. R. Co., City Bonds, etc, etc......[illegible]
Scrips of other companies......[illegible]
Real estate......[illegible]
Cash on hand......[illegible]
Less: Depreciation on the above......[illegible]
Net available assets......$[illegible]
Less Unclaimed interest on Scrips......$ 5,311 [illegible]
Interest payable on outstanding Scrips......27,[illegible]—33,169 [illegible]
......$[illegible]
The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
PARISH OF ORLEANS,
City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this 19th day of January, 1869.
JOSEPH CUVELLIER,
Notary Public.
At a meeting of the Board of Directors held on the 14th inst., it was resolved to declare a scrip dividend of forty per cent on the net earned participating premiums for the year ending on the 31st December, [illegible] for which certificates will be issued on and after the first of March and have further resolved to pay six per cent interest on the outstanding certificates of scrip, on and after the second Monday of March 1869.
—DIRECTORS—
Geo. Urquhart, Chas. Lafitte,
A. Rocheraux, M. Payre,
G. W. Sabcock, W. T. Williams,
T. B. Blanchard, Aug. Reichard,
W. Steven, E. Miltenberger,
J. A. White, J. Tuyes.
19th January 1869 jan19

Sun Mutual Insurance Company.

OFFICE OF THE SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS, January [illegible] 1869.
THIRTEENTH ANNUAL STATEMENT.
In conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following, for the year ending December 31, 1868.
Amount of Premiums for the year ending December 31, 1868, viz:
On Fire Risks......$[illegible]
On Marine Risks......[illegible]
On River Risks......[illegible]
Add Unterminated Risks for 1867......[illegible]
Deduct Unterminated Risks for 1868......[illegible]
Returned Premiums......[illegible]
Net Earned Premiums for the year......[illegible]
Losses paid during the same period:
On Fire Risks......[illegible]
On Marine Risks......[illegible]
On River Risks......[illegible]
Expenses, Taxes, Discount on Premiums, Rent Account, Re-Insurance, Interest on Scrips and Profit and Loss less Discount and Interest......[illegible]
Net Profits......$[illegible]
The Company have the following assets:
Consolidated and Railroad City Bonds (lowest market rate)......$[illegible]
State Bonds......[illegible]
Bank and Gas Stocks......[illegible]
Loans and Pledges......[illegible]
Loans on Mortgages......[illegible]
Bills Receivable......[illegible]
Premiums in Course of Collection......[illegible]
Scrips of other Insurance Companies......[illegible]
Coupons on State and Railroad Bonds not collected......[illegible]
Uncurrent Funds......[illegible]
Cash on hand......[illegible]
Total Assets......$[illegible]
The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.
STATE OF LOUISIANA,
PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this eighteenth day of January, 1869.
A. SHELLEY,
Second Justice of the Peace,
for the parish of Orleans.
The Board of Directors have resolved to pay SIX PER CENT INTEREST on the outstanding Certificates of Profits; also TWENTY FIVE PER CENT on the balance of the Scrip of the year 1856, on and after the second Monday of February next. And have further declared a Scrip Dividend of SIXTY PER CENT on the Net Earned Participating Premiums of the year ending December 31, 1868, for which certificates will be issued on and after the 15th day of March next.
THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.
J. G. GAINES, Vice President.
—Directors—
JOHN G. GAINES, E. J. HART,
HENRY RENSHAW, J. C. RICKS,
H. T. LONSDALE, I. H. STAUFFER,
S. BISCOE, J. S. BEES,
J. C. BARELLI, I. N. MARKS,
HUGH WILSON, THOS. SLOO,
jan19 [illegible]

SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT
Home Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1868:
Premiums received during the year ending December 31, 1868 including unterminated risks of 1867......$[illegible]
Premiums on Fire Risks......$151,426 27
Premiums on River Risks......119,057 [illegible]
Premiums on Marine Risks......39,731 30
Less Return Premiums......$ 1,373 32
Less Premiums on Risks not terminated in 1868......46,751 [illegible]
......48,127 52
Losses paid during same period—
On Fire Risks......$ 58,362 30
On River Risks......[illegible]
On Marine Risks......11,731 [illegible]
Re-Insurance......$[illegible]
Taxes......4,[illegible]
Interest on Scrips, Rebate in lieu of Scrip, Expenses, etc.; less Discount and Interest, Profit and Loss, etc......[illegible]
The Company have the following Assets:
Cash......$ 4,[illegible]
Loans on Pledges......33,517 00
Coupons past due State and City......$17,[illegible]
Outstanding Accounts in course of Collection......[illegible]
Real Estate......[illegible]
Bills Receivable Premiums......[illegible]
Bank Stocks......$127,[illegible]
Bonds of the City of New Orleans......[illegible]
Bonds of the State of Louisiana......[illegible]
Bonds of the St. Charles Hotel Company......[illegible]
Stock Vallette Dry Dock Company......[illegible]
Scrip of other Insurance Companies......[illegible]
Suspended Stocks and Bonds......[illegible]
......$1,145,114 37
The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
ALFRED MOULTON, President.
A. W. HUNTER, Secretary.
STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this 9th day of January, A. D. 1869. A. SHELLEY,
Second Justice of the Peace,
Parish of Orleans.
The Board of Trustees, at their regular meeting, held this day, unanimously adopted the following resolutions:
Resolved, That Six per cent. interest be paid on all outstanding Certificates of Profits of this Company on and after the 9th day of February next.
Resolved, That a Scrip Dividend of FIFTY-FIVE per cent. be declared on the net earned participating premiums for the year ending December 31, 1868, for which certificates will be issued on and after the 15th day of March next.
Resolved, That TWENTY per cent. of the Scrip issue of the year 1856 be paid to the holders of same on and after the 8th day of February next.
ALFRED MOULTON, President.
WM. M. PERKINS, Vice President.
A. W. HUNTER, Secretary.
TRUSTEES.
B. E. CONVERSE, A. H. MAY,
B. F. BIRDSALL, J. M. ALLEN,
ROBERT HARE, JNO. T. MOORE,
WM. CHAMBERS, JNO. C. ROGERS,
A. MOULTON, W. M. PERKINS.
jan13 1m

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, FRIDAY, March 12, 1869.

CLEARED YESTERDAY
Steamship Morgan, Talbot, for Galveston and Indianola, C. A. Whitney & co.
Steamship Mary M. Roberts, Smith, for Indianola and [illegible] D. B. Co.
Steamship Heather, Pazer, for Apalachicola, F. W. Perkins & co.
Steamer Bismarck, [illegible], for Cairo. Master
Ship Labrador, (Br) Gething, for Liverpool.
Ship Cordillera, (Br) Whyte, for Liverpool. Dufour, Gradhaw & co.
Brig Deguise, [illegible], for London. O. B. Graham & co.
Schr Henrietta (Br) Snow, for Campeache and Tobasco. Wm [illegible]
Schr Mary Emily, Mayer, for Pensacola. E. S. Poole.

ARRIVED YESTERDAY
Steamship Orient, [illegible] from Boston Feb 27th. Wm [illegible]
Steamship [illegible] from Plymouth (Wales) [illegible]
[illegible]
Ship Lady [illegible] from Havre Jan 16th, to [illegible]
[illegible]
Lugger [illegible] from Donaldsonville, to A. Becoassard's [illegible]

ARRIVALS AT NEW BASIN.
[illegible]

ARRIVALS AT OLD BASIN.
[illegible]

—STEAMBOATS—
[illegible]

TOWBOAT REGISTER
[illegible]

DOMESTIC PORTS.
[illegible]
Rockland, March 1—Sld for NO, schr Maggie E Gray.

BELOW COMING UP
[illegible]

EXPORTS
GALVESTON AND INDIANOLA—Per steamship [illegible]
[illegible]
CAMPEACHE AND TOBASCO—Per schr Henrietta [illegible]
PENSACOLA—Per schr Mary Emily—[illegible] bbls whisky [illegible]

IMPORTS
[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR
[illegible]

OPELOUSAS RAILROAD.
[illegible]

Rupture Cured

BY USING
DR. FERRISS' PATENT SUPPORTER TRUSS.
The Most Efficient, Comfortable and Secure Truss in Use.
[illegible]
IT is entirely different in principle and action from any now used, and has very desirable advantages [illegible]
Refers to Dr. W. Stone and the Profession generally
DR. T. ST. C. FERRISS,
Office No. 3 St. Charles street, up stairs.
Hours—From [illegible] to [illegible] [illegible]

Home Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS,

Office, No. 78 Camp Street,
Corner of Natchez street.
SEVENTEENTH YEAR.
Assets on the 31st December, 1868......$1,145,114 37
ALFRED MOULTON, President
WM. M. PERKINS, Vice President.
A. W. HUNTER, Secretary.
This Company continues to issue Policies on FIRE, RIVER and MARINE risks at the current rates of premiums.
TRUSTEES.
B. E. Converse, Octave Voorhies,
Archie Woods, A. H. May,
Robert Hare, J. M. Allen,
S. M. [illegible] Jno. T. Moore,
Wm. Chambers, Jno. C. Rogers,
D. A. Chaffraix, W. M. Perkins.
[illegible]

Rich Marriage Gifts.

THE RICHEST GIFT which a Young Man can present his Bride is a sound constitution, and a pure heart. Essays on these subjects with the humane views of benevolent Physicians, sent in sealed letter envelopes free of charge. Address, HOWARD ASSOCIATION, Box P, Philadelphia, Pa. [illegible]

LIST OF VESSELS

Cleared and Sailed for New Orleans.
MARCH, 10, 1869.
NEW YORK.
Steamship Quaker City, [illegible] ......sailed Feb 17
[illegible]
BOSTON.
Steamship Oriental, Snow......sailed Feb 27
Ship D W Chapman, Miller......cleared Feb 24
[illegible]
Schr E M Wright, Freeman......[illegible]
PHILADELPHIA.
Schr W W Pharo, Allen......[illegible]
PROVIDENCE, R I.
Schr J Bowden, Hall......sailed Feb 27
LIVERPOOL.
[illegible]
LONDON.
[illegible]
CARDIFF, WALES.
[illegible]
NEWPORT, WALES.
[illegible]
HAVRE.
[illegible]
BORDEAUX.
[illegible]
MARSEILLES.
Bark Commodore, [illegible]......sailed Jan 18
RIO DE JANEIRO.
[illegible]
ANTWERP.
Ship Friedrichshall, [illegible]......sailed Dec [illegible]
MILFORD HAVEN.
[illegible]

IN BANKRUPTCY.

UNITED STATES DISTRICT COURT, DISTRICT OF LOUISIANA [illegible]
[illegible] New Orleans, March [illegible]

UNITED STATES DISTRICT COURT, DISTRICT OF LOUISIANA [illegible]
In the matter of [illegible] Ayraud, Bankrupt.
[illegible]

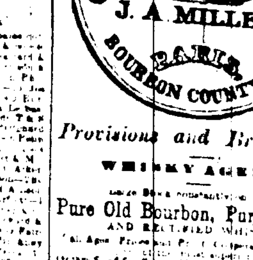

Provisions and Breadstuffs.

WHISKY AGENCY.
[illegible] constantly on hand of
Pure Old Bourbon, Pure Old Rye
AND RECTIFIED WHISKIES
[illegible]
Advances made [illegible]
[illegible] CORE DOBBONEY & [illegible]

Louisiana Mutual Insurance Company.

Fourteenth Annual Statement.
In conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following statement.
Total Premiums for the year ending 28th February, 1869......$[illegible]
Viz—Fire Premiums......$[illegible]
Marine Premiums......[illegible]
River Premiums......[illegible]
Less Return Premiums......$ [illegible]
Less Unearned Premiums......[illegible]
Net Earned Premiums......$[illegible]
Losses Paid:
Fire Losses......$ [illegible]
Marine Losses......[illegible]
River Losses......[illegible]
Discount in lieu of Scrip......$[illegible]
Taxes and Internal Revenue......[illegible]
Expenses, Rent, etc., less Discount Account......[illegible]
Six per cent. Interest on outstanding Scrip to 1st March, 1869......[illegible]
Reserved for Unadjusted Losses......$ 11,277 [illegible]
The Company have the following Assets, which in the Report of the Finance Committee of the Company, unanimously adopted by the Board of Trustees, are declared, after all allowances and deductions are made, to be equivalent to a Cash Capital of $[illegible], viz:
Invested in Real Estate......$ [illegible]
Invested in Mortgages on Real Estate......[illegible]
Invested in City and other Bonds......[illegible]
Invested in Bank and other Stocks......[illegible]
Invested in Scrip of Insurance Companies......[illegible]
Loaned on Pledges......[illegible]
Bills Receivable......[illegible]
Premiums in course of Collection......[illegible]
Cash on hand......111,[illegible]
......$[illegible]
The above statement is a just and correct transcript from the books of the Company.
CHAS. BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.
STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, this 22d day of March, 1869.
PAUL W. COLLENS,
Third Justice of the Peace.
Six per cent interest on all outstanding Scrip will be paid to the legal holders thereof on the second Monday of May next.
CHAS. BRIGGS, President.
AUG. GARRISAN, Vice President.
TRUSTEES.
Charles Briggs, A. B. Montgomery,
Ant. Carriere, A. Lanaux,
Geo. A. Fosdick, Frank Williams,
S. Brugier, Thomas Byrne,
Chas. Lafitte, John Thornhill,
John S. Mansell, W. A. Violett,
P. Anderson, Hugh Macdonald,
Alfred Kearny, Wm. M. Pinckard,
A. Prerlohs, John S. Walts,
Geo. W. Dunbar, George Fosse,
E. F. Stockmeyer, Andrew Stewart,
Geo. W. Hynson, E. B. Pottier,
Arch'd Montgomery, John Nixon, Jr.
Henry J. Voss, S. Flegg,
E. Marginez, James Guillet,
Chas. Weisberg, Rudolph Sie,
H. F. Given. [illegible]

NEW ORLEANS POST OFFICE.
Time of Arrival and Departure of Mails.
Route 8001—New Orleans to Algiers: leaves daily (except Sunday) at [illegible]. Arrives daily (except Sunday) [illegible]
[illegible]
Mails for Lake Coast Tuesdays and Thursdays at [illegible] a. m., Saturdays at [illegible] a. m., Pascagoula Saturdays [illegible]
Mails for Galveston, Houston, Indianola, San Antonio, Brownsville, Rio Grande via New Orleans and Opelousas Railroad, closes at [illegible] m. on Sunday and Thursday.
Tariff of Postage for Mexico, Cuba, West Indies, etc.
Guadeloupe, Martinique, French and English Guiana, St. Vincent [illegible]
Dutch Guiana—[illegible]
Cuba, Mexico, Hayti, Porto Rico, St. Thomas, Jamaica, Venezuela, United States of Columbia—10 cents half oz., obligatory.
Bolivia, Chili, Ecuador—34 cents half oz., obligatory.
Office Hours.
Opens at 7 o'clock a. m., closes at 6 p. m.
Sundays, office opens at 9 o'clock a. m., closes at [illegible] [illegible] Postmaster.